

Audition dans une affaire de vente de canabis.

Par castagnol, le 01/01/2011 à 15:23

Bonjour.

Le 25 decembre vers 15h mon portable sonne, "gendarmerie de S. votre fils est dans nos bureaux pour une affaire de drogue". Je me rend a la gendarmerie ".Le gendarme me fait lire une deposition d'un mineur nommer X ,il declare. "Je suis aller en bas de chez Y pour lui vendre du canabis (il y avait egalement (mon fils) chez Y)."

Le gendarme entend mon fils et lui dit "si dans une heure c'est pas fini je te mets en cellule". Mon fils dit j'etais bien chez Y mais je n'ai jamais acheter de drogue car je conduit une moto et je ne tiens pas a avoir un accident. Le gendarme lui demande si il a deja fumer du canabis Mon fils repond "j'ai fumer lors de fetes entre copains, pour essayer.

En fait ce jeune X a deja mit mon fils dans une affaire de vol de portable il y a deux ans. Mon fils est assez influançable X avait reussi a le faire sortir du college pour revenir sur sa premiere deposition et se mettre en cause dans la derniere.

Vous pouvez imaginer notre situation!

Mon fils prepare un bep cuisine et doit postuler au mois de fevrier pour rentrer a l'ecole des mousse de la marine nationnale .

Que dois-je faire?

Que risque t-il?

Quelles solutions envisagées?

Merci de me repondre et bonne fetes.

Par mimi493, le 01/01/2011 à 18:41

et quelle est la question ?

J'indique ici puisque la question a été ajoutée au message :

[citation] Mon fils prepare un bep cuisine et doit postuler au mois de fevrier pour rentrer a l'ecole des mousse de la marine nationnale .

Que dois-je faire?

Que risque t-il?

Quelles solutions envisagées?

[/citation]